

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 18 juin 2021

Ecole élémentaire du Parc

Présents : Les enseignants de l'école + Mme Zehner (future directrice de l'école)
Représentants des parents d'élèves : Mmes Carpentier, Aissy, Bon, Jevouchtak,
M Rémy
Représentants Mairie : Mmes Ansart et Beaufiles
Excusés : Mme L'inspectrice , M Walrand (DDEN) et M Joly-Condette (Parent élu).

1) Effectifs :

A ce jour 186 élèves

Pour la rentrée 2021, nous prévoyons 172 élèves et pour le moment l'organisation suivante : 1 CP (25 élèves), 1 CE1 (25 élèves), 1 CE1/CE2 (11+12=23 élèves), 1 CE2 (24 élèves), 1 CM1 (25 élèves), 1 CM1/CM2 (12+12=24 élèves), 1 CM2 (26 élèves). Cette organisation pourrait être remise en question selon les arrivées pendant l'été.

2) Projets :

Seul le projet concernant la classe de CM2 de Mme Buvry sur le festival divers et d'été de Clermont a pu se poursuivre avec des interventions dans sa classe. Il se terminera le samedi 26 juin après midi pendant le festival.

Pour l'an prochain, des idées de projets sont à l'étude avec la Maison de la Chasse et de la Nature d'Agnetz pour les CE et CM autour de la biodiversité. Il faudra reprendre contact en septembre.

Des spectacles en partenariat avec le CAL ont été demandés pour les différentes classes. Nous aurons les réponses en septembre.

La piscine ayant ouvert à nouveau, un planning est prévu pour les différentes classes sauf la classe de CM1, par période, pour l'année 2021-2022.

En EPS, l'école prévoit de travailler à nouveau avec M Desmarest Grégory l'an prochain, par cycle d'activités, selon une programmation qui sera établie avec les enseignantes. Ce projet est totalement financé par la coopérative de l'école.

3) Travaux et investissements :

- a) Travaux : Trou dans l'herbe à faire reboucher. Portail de la cour à changer (c'est prévu par les services techniques). Installation de stores à la cantine, changement du revêtement du préau et peinture de la cuisine prévus par la Municipalité pendant l'été.
- b) Investissements : L'école a acheté 20 tapis de gym qui seront utilisés l'an prochain notamment par l'intervenant en EPS. Nous remercions l'AIPEAH qui a financé cet achat à hauteur de 50%. L'école sollicitera à nouveau la Municipalité pour nous aider à financer ce partenariat avec M Desmarest, car son travail représente un vrai plus pour les élèves.
- c) Don de dictionnaires pour les futurs CE1 par l'AIPEAH. Nous l'en remercions.

4) Questions de l'AIPEAH :

a) Y a-t-il des informations concernant les remplacements de Mme BULTIES et Mr CUSSERNE ?

La nouvelle directrice Mme Zehner est présente à ce conseil d'école. La collègue qui doit remplacer Mme Bultiès n'est pas encore définitivement nommée.

b) Les comptes-rendus des conseils d'école doivent être mis à disposition des parents, à quel endroit est-il possible de les consulter ?

Les compte rendus sont affichés dans le hall de l'école et envoyés à l'AIPEAH qui peut les mettre sur son site. La Mairie va également les mettre dorénavant sur son site.

c) Actuellement, les parents déposants les enfants par l'entrée du bas n'ont pas les affichages relatifs à l'école. Si cette entrée est maintenue pour la rentrée prochaine, est-il envisagé un panneau d'affichage à cet endroit ?

Il y a déjà un panneau d'affichage au portail de la cour. Ce portail doit être changé et un panneau sera évidemment mis sur ce nouveau portail.

d) En l'absence de sortie scolaire, ils n'ont pas de journée OFF, envisagez-vous de faire une journée OFF à l'école sur un thème (journée déguisée ? ...) ?

Le protocole sanitaire interdit tout brassage des enfants , une telle journée n'est donc pas possible.

e) Auriez-vous un retour de Kéolis pour obtenir un bus annonçant les arrêts ?

Il y aura un changement de prestataire en septembre. C'est la société « Atrium » qui a été retenue. Ces questions seront donc revues avec lui.

f) Un chemin allant de l'école aux bus était envisagé, qu'en est-il ?

Cette question avait déjà été évoquée lorsque tous les enfants sortaient par le hall. Les 2 sorties (en haut et en bas) fluidifient le déplacement des élèves. Cependant, il y a un chemin de tonte dans l'herbe à la sortie de l'école et les enfants peuvent l'emprunter.

g) Suite à l'incident malheureux ayant impacté l'agent municipal devant l'école du parc, un aménagement est-il envisagé pour la sécurité de nos enfants ?

Cet incident, tout à fait exceptionnel, est dû à un mauvais comportement d'un parent qui accompagnait son enfant. Un aménagement particulier n'est cependant pas prévu.

h) Les arrêts de car avenue Courtial et rue de Crèvecoeur à Ronquerolles, ne disposent pas d'abris pour les usagers. Est-ce envisagé ?

Ce n'est pas de la compétence de la commune. Ce sera demandé à la région, mais ce n'est pas envisagé pour cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Directeur, Didier CUSSERNE